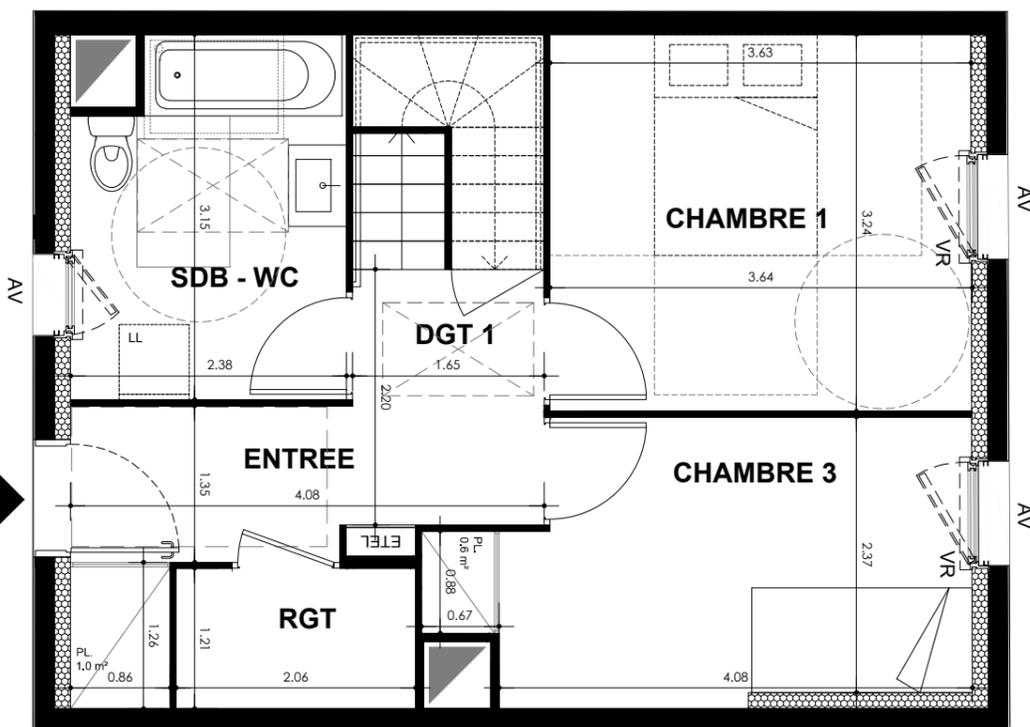
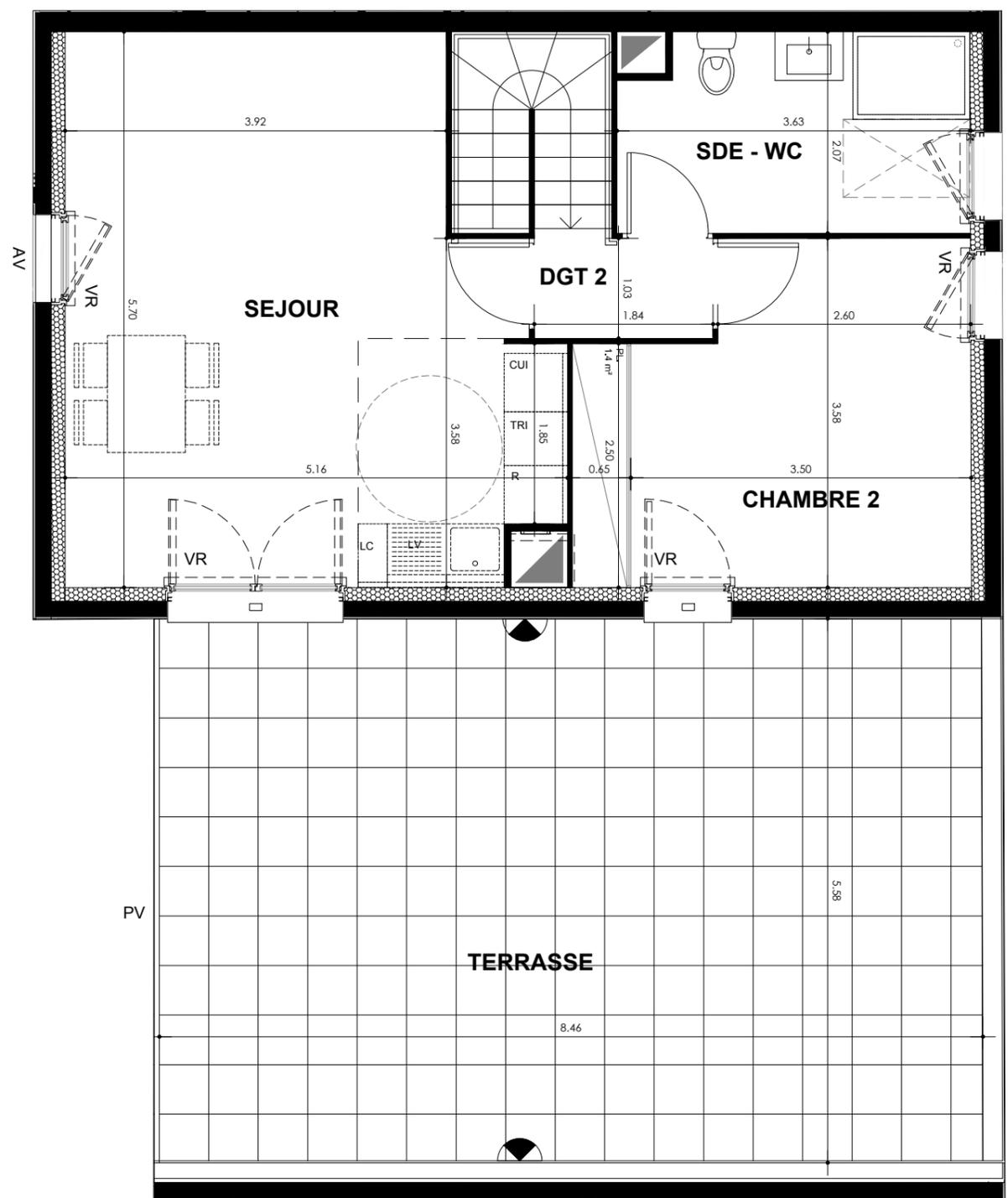


R+2



R+3



T4dpx C25 R+3

SURFACES HABITABLES

Entrée	4.32 m ²
Séjour-cuisine	25.96 m ²
Chambre 1	11.75 m ²
Chambre 2	13.09 m ²
Chambre 3	10.11 m ²
SDB - WC	7.03 m ²
SDE - WC	7.26 m ²
Dégagement 1	4.75 m ²
Dégagement 2	1.97 m ²
Rangement	2.54 m ²
TOTAL APPARTEMENT	88.78

SURFACES EXTERIEURES

Terrasse	46.97 m ²
TOTAL APPARTEMENT	46.97

SEUILS	Int Ext Type 1	Int Ext Type 2	Int Ext Type 3
	LC Volume complémentaire	EDEL Tableau électrique	LL Lave-linge
LEGENDE	AV Allège vitrée	VR Volet roulant	LV Lave-vaisselle
	GC Garde-corps	VRE Volet roulant électrique	C Cuisson
	PV Pare-vue	TV Prise télévision	R Réfrigérateur
	PL Placard		TRI Tri des déchets
	Retombée de poutre	Faux-plafond	Limite carrelage
	Sèche-serviette	Radiateur	Fenêtre
	Applique lumineuse ext.	Gaine technique	Porte-Fenêtre

DATE 15/02/2019 ECHELLE : 0 1 INDICE :

MFR ARCHITECTES
10 rue de Paradis
75010 PARIS

ARCHE PROMOTION
59 rue de Provence TSA 50033
75437 PARIS Cedex 09

NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les côtes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratifs ou de tolérance d'exécution.
Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux plafond ou poutre est de 2m minimum.
Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.